



Covid-19 : Communiqué du lundi 5 septembre 2022

À tous les membres de la communauté scolaire de l'École alsacienne,

Chers élèves, Chers parents, Chers collègues,

Nous sommes très heureux d'avoir retrouvé nos élèves et d'avoir accueilli les nouveaux élèves dans un contexte sanitaire plus favorable et sans obligation du port du masque.

Cependant, l'épidémie de covid-19 n'est pas terminée et nous rappelons ici le protocole en vigueur dans l'Éducation nationale.

Le protocole

Le protocole sanitaire pour l'année scolaire 2022/2023 est présenté sur le site du Ministère de l'Éducation nationale :

- [Année scolaire 2022-2023 : protocole sanitaire et mesures de fonctionnement | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)
- [Coronavirus Covid-19 : les réponses à vos questions | Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse](#)

Au 1er septembre 2022, le niveau est le niveau socle :

	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Pas de limitation du brassage obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Respect des mesures d'aération et de lavage des mains • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le premier degré • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

15 juillet 2022

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS



À l'École alsacienne, nous appliquons des mesures supplémentaires :

- purificateurs d'air dans les lieux de restauration
- capteur de CO2 dans toutes les salles de classe et de réunion
- déjeuner à la demi-pension organisé, dans la mesure du possible, par niveau et par classe
- mise à disposition de masques chirurgicaux ou FFP2 pour l'ensemble des équipes
- communication publique, sur le site de l'École alsacienne, du nombre de cas positifs
- présence continue du service médical tout au long de la semaine

Gestes de protection

Les gestes de protection restent recommandés ; ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Que faire si l'on a des symptômes?

En cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), il faut s'isoler et se tester.

Les symptômes de la Covid-19 sont les suivants :

- infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre,
- asthénie inexplicquée ;
- myalgies inexplicquées ;
- céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue ;
- anosmie ou hyposmie sans rhinite associée ;
- agueusie ou dysgueusie.

Chez les enfants, les symptômes suivants s'ajoutent :

- altération de l'état général ;
- diarrhée.

Les rhinites seules ne sont pas considérées comme des symptômes évocateurs de Covid-19.



École alsacienne

Que faire si l'on est positif à la covid-19

1. Prévenir notre cellule santé : cellule-sante@ecole-alsacienne.org
2. S'isoler durant la durée réglementaire, qui dépend du schéma vaccinal et qui est précisée sur le site de l'Assurance maladie : [Ameli.fr](https://www.ameli.fr) / [En cas de test positif au Covid-19](#)

Dès qu'elle est prévenue de la survenue d'un cas, l'École alsacienne prévient par mail les élèves, les parents d'élèves et les professeurs du niveau concerné. Notre page Internet de recensement des cas est mise à jour régulièrement : [Statistiques covid-19](#).

Nous restons mobilisés pour accompagner chacune et chacun d'entre vous.

Gauthier Lechevalier, directeur maternelle-élémentaire,
Pierre de Panafieu, directeur
Brice Parent, directeur du collège-lycée,
Thomas Portnoy, directeur adjoint du lycée
Karine Royai, intendante



Consignes, contacts, documents de référence

Les consignes fondamentales

- Se faire vacciner et procéder aux rappels de vaccination.
- Dès les premiers symptômes du covid : porter un masque, s'isoler et pratiquer un test
- S'isoler lorsqu'on est positif au virus de la covid-19
- Respecter les gestes de protection : lavage des mains, aération des salles.

Continuons à prendre soin de chacun et notamment des plus fragiles.

Les actions de lutte contre l'épidémie depuis septembre 2021 :

- mobilisation de notre cellule santé (cellule-sante@ecole-alsacienne.org),
- mise en place du [protocole de continuité pédagogique](#) pour chaque élève isolé,
- rentrée 2021 : installation de détecteurs de CO2 dans toutes les salles de classe et de purificateurs d'air dans les salles de restauration,
- 2021/2022 : organisation de plusieurs campagnes de dépistage, reprise progressive des sorties scolaires, des voyages et des échanges, contrôle du pass sanitaire puis vaccinal à l'entrée de l'établissement pour les événements facultatifs
- communication régulière sur les gestes de protection et le protocole sanitaire,
- communication publique du nombre de cas positifs

Pour nous contacter : les adresses de contact pour toute demande d'aide et conseil

- la cellule santé : cellule-sante@ecole-alsacienne.org
- l'équipe des services numériques : cellule-numerique@ecole-alsacienne.org
- l'équipe éducative :
 - lycée : edu-lycee@ecole-alsacienne.org
 - 3e : edu-3e@ecole-alsacienne.org
 - 6e-5e-4e : edu-6e-5e-4e@ecole-alsacienne.org
 - primaire : bourdeau@ecole-alsacienne.org
- les psychologues :
 - collège - lycée : cellule-psychologues@ecole-alsacienne.org
 - primaire : arnold@ecole-alsacienne.org
- en cas de difficulté financière : cellule-solidarite@ecole-alsacienne.org



Inscrivez-vous à notre lettre d'information pour être tenu au courant de l'actualité de l'École alsacienne : [Newsletter](#)